

Diocèse de Blois
L'Initiation Chrétienne
Le sacrement de confirmation

« Alors Jean rendit ce témoignage : J'ai vu l'Esprit descendre du Ciel comme une colombe et demeurer sur lui. » Jean 1, 32

« Par le sacrement de confirmation, ceux qui sont nés à une vie nouvelle pour le baptême reçoivent le Don ineffable, le Saint-Esprit lui-même. Ils sont pourvus par lui d'une force spéciale et marqués du caractère de ce sacrement, **ils sont unis plus parfaitement à l'Eglise** (Vatican II « Lumen Gentium » 11) **et sont plus strictement obligés à répandre la foi et à la défendre par la parole et par l'action en vrais témoins du Christ** (Vatican II « Ad gentes » 11). La confirmation, enfin, est tellement liée à l'Eucharistie que les fidèles déjà marqués du sceau du baptême et de celui de la confirmation, trouvent en recevant l'Eucharistie leur insertion plénière dans le corps du Christ. »

Pape Paul VI

constitution apostolique sur le sacrement de confirmation (15 août 1971)

L'ordre ordinaire de la réception des sacrements d'initiation chrétienne est baptême, confirmation, eucharistie. C'est ainsi que les adultes, les jeunes et adolescents qui sont catéchumènes sont intégrés dans l'Eglise. Au cours de l'histoire de l'Eglise latine, pour des raisons pastorales, notamment le ministère particulier de l'évêque, la célébration de la confirmation a été séparée du baptême. La faculté pour les jeunes enfants, dès l'âge de raison, de communier au corps eucharistique du Christ a, elle aussi, bouleversé l'ordre traditionnel. Aujourd'hui encore, les raisons qui conduisent à un choix doivent demeurer pastorales, pour le bien de l'Eglise et de ceux qui sont confirmés.

1. Appel à la confirmation

« La préparation, la célébration, la vie dans l'Esprit Saint concernent toute la communauté ecclésiale : la confirmation est un événement d'Eglise, et elle s'accomplit dans la foi de l'Eglise ».

(rituel. Orientations doctrinales et pastorales 16)

Dès l'accueil de la demande du baptême d'un petit enfant, dans l'éveil à la foi et le catéchisme, dans la catéchèse des adolescents et celles des adultes, l'Eglise doit manifester qu'elle vit du don de l'Esprit Saint au jour de la Pentecôte. Les apôtres en imposant les mains ont à leur tour permis aux croyants de vivre du souffle de Dieu.

Les occasions de l'appel :

- La liturgie
- La célébration des sacrements d'initiation chrétienne est elle-même appel.
- Dans le baptême des petits enfants et des enfants en âge de scolarité, l'onction avec le Saint-Chrême est annonce de la confirmation.

- On n'oubliera pas que lors de la célébration du baptême « en danger de mort », tout prêtre doit donner la confirmation.

- La catéchèse

- Le catéchisme des enfants et des adolescents soulignera le rôle de l'Esprit Saint dans la mission de l'Eglise.

- La préparation du baptême de leurs enfants (petits ou adolescents) est, pour les parents, une occasion de parler avec eux de l'Esprit Saint dans leur rôle parental. Recevoir la confirmation signifierait vivre l'éducation de leurs enfants comme une mission.

- Le mariage est « le sacrement de l'alliance du Christ et de l'Eglise » (cf. rituel, oraison d'ouverture n°15). La préparation saura montrer que l'Esprit est source de communion et d'amour.

- Les catéchumènes adolescents ou adultes seront introduits dans une compréhension de leur place dans la vie de l'Eglise.

- Le témoignage

- Lors de l'envoi en mission d'un nouveau responsable, on pourrait mettre en valeur le fait que ceux qui ont une responsabilité dans l'Eglise le font au nom de leur baptême et de leur confirmation.

- L'exercice de la charité est don de l'Esprit Saint.

- C'est « l'Esprit qui scrute les profondeurs de notre Dieu. » (1^{ère} épître aux Corinthiens 2, 10). L'annonce de la foi, la responsabilité catéchétique sont œuvres de l'Esprit.

Si l'âge de l'adolescence en est, dans le dispositif pastoral actuel, le moment privilégié, la proposition de la confirmation doit être offerte à des adolescents, des jeunes et des adultes. Les paroisses veilleront donc à ce que chaque baptisé puisse s'entendre appelé à recevoir ce sacrement et à en vivre. Il reviendra aux responsables pastoraux de voir comment faire connaître les rythmes, lieux et moyens de préparation les plus accessibles aux fidèles.

On aura conscience que bien souvent, en accompagnant les gens à des âges divers, certains aspects se verront plus spontanément mis en valeur :

- à l'adolescence : la présence de Dieu dans la croissance humaine et dans les fragilités de la personne.

- à l'âge des jeunes (lycéens en fin de scolarité, étudiants, jeunes professionnels) : choisir l'orientation de sa vie, appels de Dieu, état de vie.

- à l'âge adulte : ce sont souvent des redémarrages, voire des conversions qu'il faut accompagner.

2. Préparation à la confirmation

« C'est par la vie évangélique et apostolique, et en prenant conscience de l'Esprit qui l'anime, que la communauté d'Eglise (...) se prépare elle-même à la célébration du sacrement avec tous les confirmands qu'elle entoure de sa foi et de sa charité fraternelle. »

(rituel. Orientations doctrinales et pastorales 28).

Le centre de la préparation est la Parole de Dieu reçue, priée, célébrée en Eglise. La préparation spécifique à la confirmation se fait moyennant des parcours tenant compte de l'âge et de la situation des demandeurs.

- Pour les adultes, on prendra contact avec le service diocésain du catéchuménat.
- Pour les adolescents et les jeunes qui seront préparés dans les aumôneries, les mouvements, les établissements catholiques d'enseignement, on se référera à la liste des parcours communiqués par les Services diocésains.

Des expériences de rassemblements de l'Eglise (en diocèse ou plus largement), des temps d'approfondissement spirituel (dans des monastères ou des communautés religieuses), la participation à des engagements concrets manifestant la charité de l'Eglise seront intégrés dans la préparation. La paroisse étant par excellence le lieu de communion de toutes les communautés chrétiennes sera partie prenante de la préparation. Cela se fera soit parce qu'elle aura l'initiative de la proposition, soit parce qu'elle assumera l'accompagnement et la préparation, soit encore parce que l'église paroissiale sera le lieu de célébration. La paroisse saura présenter la variété des mouvements et services dans lesquels les fidèles du Christ trouvent un lieu d'approfondissement de leur vie chrétienne.

La préparation à la confirmation fait découvrir la relation entre le don de l'Esprit et la réconciliation. Les responsables pastoraux donneront l'occasion d'y réfléchir. Ils prendront aussi les dispositions nécessaires pour que le sacrement du pardon puisse être célébré. Cela pourra se faire dans la paroisse et aussi lors de la retraite. Ceci conduira à choisir le lieu de retraite pour que des prêtres puissent facilement être présents, un monastère de religieux par exemple.

La rencontre avec des consacrés, des ministres ordonnés et des couples mariés permettra de rendre grâce pour les divers états de vie dans l'Eglise. Des personnes (laïcs et clercs) ayant reçu une mission spécifique dans la vie des communautés chrétiennes témoigneront de leur manière de répondre à l'appel de Dieu.

On gardera en mémoire que la cohérence de l'initiation chrétienne induit pour les catéchumènes (adultes et adolescents) qu'ils reçoivent baptême, confirmation, eucharistie dans une seule liturgie. Cependant la proximité d'une célébration de confirmation présidée par l'évêque pourrait conduire à différer sa réception pour cette occasion.

3. L'accompagnement des confirmands

Un groupe de confirmands sera constitué pour préparer le sacrement. Il pourra rassembler sur un même secteur tous ceux qui ont entendu l'appel à vivre l'Esprit Saint. Cependant la variété des âges conduira aussi à prendre des temps particuliers avec les uns et les autres. Les accompagnateurs des groupes seront eux aussi appelés par les responsables pastoraux.

Il conviendra de susciter un entretien personnel pour aider au discernement pour la réception de la confirmation.

On peut se donner quelques points de repère pour discerner :

- un goût pour l'Évangile
- un progrès dans une connaissance de la personne du Christ
- une certaine expérience chrétienne de la prière et de la participation à la liturgie, notamment à la messe du dimanche, et le désir de prendre part à la vie de l'Église.
- des signes de conversion : vivre l'amour, le pardon, s'ouvrir à l'universel, sont des composantes essentielles de la vie chrétienne.

Une formation diocésaine pourra être envisagée pour ceux qui accompagnent les confirmands.

4. Parrain – marraine, la famille et les parents

Il est signifiant que le parrain et/ou la marraine de confirmation soi(en)t le(s) même(s) que lors du baptême.

Dans de nombreux cas, les confirmands choisissent un autre parrain ou marraine que celui du baptême. Il est bon de leur donner quelques éléments pour favoriser le choix. C'est un véritable guide spirituel (type « guide de haute montagne ») qui devrait trouver la faveur. L'accompagnateur aura soin d'aborder cette question très tôt dans la préparation.

Dans tous les cas, c'est une personne ayant reçu les trois sacrements de l'initiation chrétienne que l'on choisira pour exercer cette fonction de parrainage.

Les personnes qui demandent la confirmation ont une famille dont il faut tenir compte. S'il s'agit de jeunes, les responsables de la préparation sauront se mettre en relation avec les parents (lettres, rencontres...). Pour les adultes, parler de la vie de famille est nécessaire et connaître la situation matrimoniale est indispensable.

5. Avec l'évêque

« Ministre originel de la confirmation, (l'évêque) développe par toute son action pastorale ce qui contribue à une meilleure vie des confirmés sous la motion de l'Esprit Saint. »

(rituel. Orientations doctrinales et pastorales 22).

Comme il a été dit plus haut, le ministère particulier de l'évêque a été déterminant dans les dispositions pastorales qui ont séparé la réception de la confirmation de celle du baptême. Par la présence et le ministère de l'évêque, le baptisé est introduit dans la communion plénière de l'Église qui est plus grande que l'aumônerie, le mouvement ou la paroisse. C'est pour la même raison qu'un prêtre ne donne la confirmation qu'en ayant reçu une délégation particulière de l'évêque. Cependant, pour un adolescent (à partir de 14 ans) ou un adulte recevant le baptême, la décision de l'évêque de ne pas présider le baptême donne au prêtre la faculté de confirmer. Préparer à la présence de l'évêque sera l'occasion d'une catéchèse sur l'Église. La rencontre avec l'évêque devra aussi être un moment privilégié. Il lui revient d'affermir ses frères et sœurs dans la foi. L'expression de la foi pourra donc être l'objet de l'échange.

La demande écrite de la confirmation par chaque baptisé est à promouvoir. Cette lettre doit cependant rester spontanée, libre et demeurer un échange personnel entre celui qui l'écrit et l'évêque. Les accompagnateurs sauront conserver une très grande discrétion et, sauf cas particulier, n'interviendront pas dans sa rédaction. Le jour de la confirmation, la réception de l'évêque est occasion d'action de grâce pour la paroisse qui se voit aussi confirmée dans sa foi et dans sa mission de transmission de cette foi. On veillera donc qu'une seule célébration eucharistique ait lieu à ce moment afin de rassembler le mieux possible les chrétiens. Ils manifesteront à tous l'unité de l'Eglise qui se reçoit dans les sacrements.

6. Avec la communauté paroissiale

« Engagée dans la préparation et la célébration de confirmation, l'Eglise s'y renouvellera dans sa conscience d'être animée par l'Esprit. C'est ainsi qu'elle favorisera chez les confirmés une vie conforme au don reçu. Sa responsabilité ne s'arrête pas au moment de la célébration : la mise en œuvre, dans l'unique corps du Christ, des charismes de chacun, le dynamisme apostolique d'une communauté, éclairés par une catéchèse permanente sur l'Esprit Saint, permettront à la grâce de la confirmation de se raviver sans cesse, particulièrement dans la participation de l'Eucharistie. »

(rituel. Orientations doctrinales et pastorales 17).

Tout ce qui permettra une relation profonde et vraie entre les confirmands et la paroisse devra être favorisé : action commune dans l'ordre caritatif ; échanges sur la foi ; participation à des lieux d'orientations et de décisions ; et par excellence temps de prière et de vie liturgique et sacramentelle. Dans toutes ces occasions, on veillera à donner aux confirmés et aux confirmands l'occasion d'exprimer selon leur manière propre leur attachement à Jésus Christ, à son Père et à l'Esprit dans l'Eglise.

L'Eglise paroissiale est normalement le lieu de célébration de la confirmation. Souvent dans les aumôneries d'enseignement public et dans les établissements catholiques d'enseignement, les confirmands n'appartiennent pas tous à la même paroisse, il conviendra de souligner le rôle de la vie paroissiale. La paroisse du confirmand sera appelée à être partie prenante, au minimum par l'invitation à la prière et à la présence le jour de la confirmation. Le curé sera personnellement invité.

7. Registre de la confirmation

C'est selon le droit sur un registre diocésain qu'on inscrit la célébration de la confirmation. Pour en faciliter la confection, chaque responsable qui prépare à la confirmation remplit une feuille mobile (formulaire C1) et, après l'avoir fait signer par l'évêque, la transmet à la chancellerie de l'évêché.

Les notifications de confirmation auprès des paroisses du lieu de baptême restent à la charge de la paroisse, de l'aumônerie ou de l'établissement scolaire.

Les dispositions du Diocèse de Blois prévoient que la liste des nouveaux confirmés, comprenant les nom, prénom, date de naissance et de confirmation, adresse, sera envoyée pour les jeunes au responsable du Service de la pastorale des jeunes, pour les adultes au Service diocésain du catéchuménat.

8. Après la confirmation

Les accompagnateurs s'inquièteront de savoir si chaque futur confirmé conservera bien un lien avec une communauté chrétienne (service, mouvement) et une paroisse. La communauté réfléchira à la façon de prendre en compte le nouveau statut de ces confirmés.

Dans cette optique on pourrait se demander s'il n'est pas juste et bon de réserver certaines missions à des personnes confirmées :

- Pour certaines fonctions liturgiques, comme ministres extraordinaires de la communion ou pour la proclamation de la Parole de Dieu.
- En catéchèse, en aumônerie, pour la responsabilité d'une année de catéchisme, voire d'une équipe – ce qui n'exclut pas la collaboration de personnes cheminant dans la foi et non encore totalement initiées.
- Pour la participation au gouvernement de la communauté (Conseil pastoral, conseil économique).

On se rappellera que les fiancés catholiques devraient être confirmés pour le mariage et que la confirmation est nécessaire pour la réception du sacrement de l'ordre et pour la profession des vœux religieux.

Puisque la confirmation invite à rendre témoignage de la foi, on n'hésitera pas à demander aux nouveaux confirmés de prendre leur part de responsabilité (catéchistes, parrainages, autres engagements dans la vie de l'Eglise et dans la société civile).

Fait à Blois, en la fête du baptême du Seigneur,
12 janvier 2003.

Pierre Hervet
Chancelier.

Maurice de Germiny,
Evêque de Blois